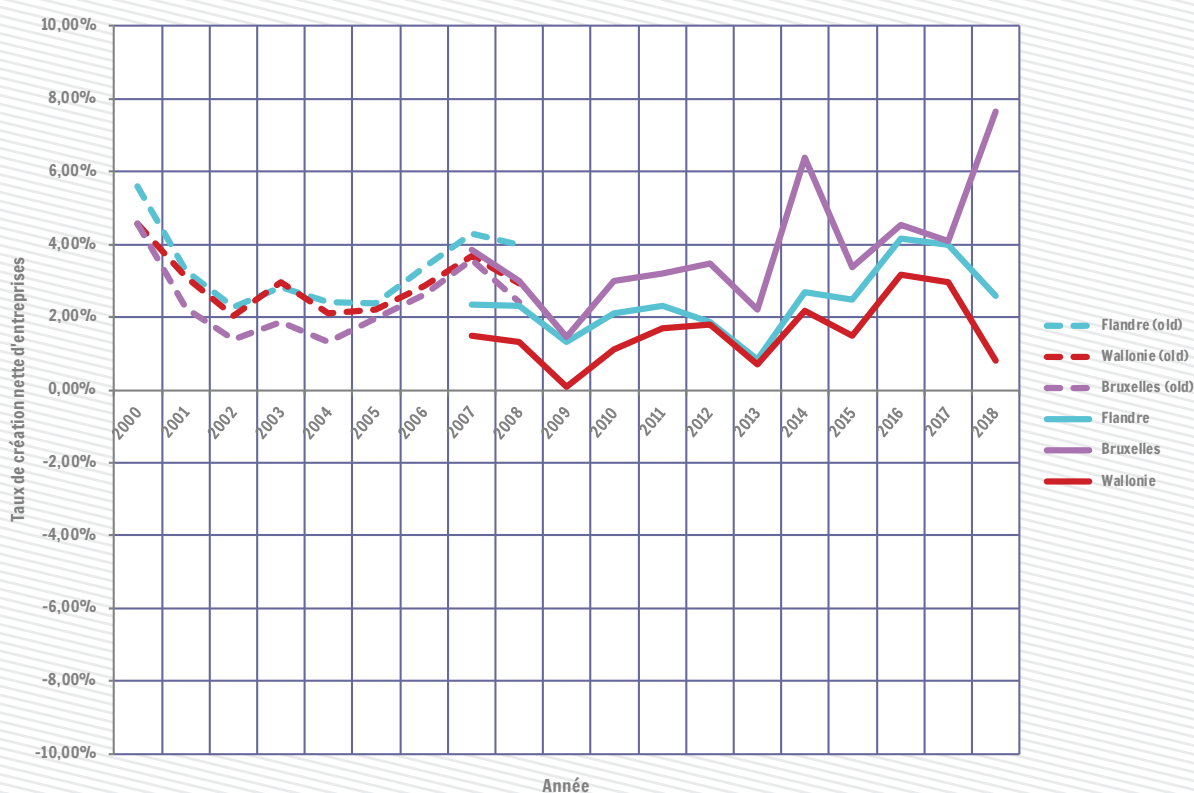


Créations nettes d'entreprises

3,0%

En 2017, le taux de création nette des entreprises en Wallonie s'élève à 3,0 %. Il est en légère baisse

Taux de création nette des entreprises par région - Evolution 2000-2018



Sources : Base de données B-Information (old), Statbel ; Calculs : IWEPS

Entre 2007 et 2017, le taux moyen de création nette est de 1,6 % en Wallonie, 2,4 % en Flandre et 3,5 % dans la région Bruxelles-Capitale.

En 2017, le taux de création nette est en légère baisse. Il est néanmoins un des plus élevé de la période 2007-2017 avec l'année 2016. Les données pour 2018 sont toujours des données temporaires mais on note une diminution du taux de création nette pour la Flandre qui passerait à 2,6 %, la Wallonie à 0,8 % et une augmentation pour Bruxelles qui passerait à 7,7 %. Cependant, ces résultats sont à prendre avec précautions car ils incluent un certain nombre de doubles comptages. Ces données sont sujettes à révision et ne nous semblent pas interprétables pour l'instant. Néanmoins, l'évolution constatée en Wallonie en 2018 serait due à une forte diminution du nombre de créations (-13,5 %) et une augmentation importante des disparitions (12,8 %).

Créations nettes d'entreprises

Définitions et sources

Les créations en termes d'entreprises actives sont le nombre de nouveaux assujettis et ré-assujettis à la TVA au 31 décembre de chaque année.

Les cessations en termes d'entreprises actives correspondent au nombre de cessations d'entreprises soumises à la TVA.

Le taux de création nette est égal au quotient de la différence entre les créations et les cessations par rapport au nombre d'entreprises actives assujetties à la TVA au 31 décembre de la période précédente.

Pertinence et limites

Jusque 2006, le comptage des mouvements démographiques des entreprises wallonnes est obtenu en confrontant les versions successives, disponibles depuis 2000, de la base de données des entreprises B-Information.

Les entités répertoriées par B-Information sont en fait toutes les entités s'inscrivant à un guichet d'entreprises, qu'il s'agisse de personnes morales ou de personnes physiques.

Les comptages ne concernent que les personnes morales inscrites au Registre national des personnes morales (RNPM). Sont exclues de cette analyse, les personnes physiques et les sociétés non commerciales.

A partir de 2007, les chiffres fournis se basent sur une comparaison de photos annuelles prises au 31 décembre de chaque année. Le comptage reprend le nombre d'assujettissements, de radiations et d'assujettis actifs à la TVA depuis 2008, basé sur le répertoire d'entreprises DBRIS de Statbel.